

Dossier de presse

Cérémonie en l'honneur des sportifs de haut niveau

jeudi 25 janvier 2007, à 18 h, salle Lavoisier

Avec un budget de 2 M €, la politique sportive développée par le conseil général poursuit 4 objectifs :

- Aider les communes à se doter d'équipements modernes et performants. L'objectif est de permettre à chaque Loir-et-chérien, où qu'il se trouve dans le département, de pratiquer l'activité sportive de son choix.
- Faire vivre les équipements sportifs en attribuant des aides aux comités sportifs départementaux, associations et clubs sportifs.
- Soutenir le sport de haut niveau.
- Soutenir une nouvelle politique en faveur de la jeunesse.

Construction d'équipements sportifs

En 2006, le conseil général a consacré 1,1 M € à cet objectif.

Les aides aux associations

Le budget total alloué aux associations s'élève à 450 410 €.

Une enveloppe de 143 000 € est répartie entre :

- les associations de sport scolaire et péri-scolaire : 48 000 €
- les comités sportifs départementaux : 95 000 €

Le conseil général contribue également :

- au fonctionnement de la Maison départementale des sports à Blois à hauteur de 112 000 €. Le montant investi par le conseil général pour la réhabilitation de la Maison départementale des sports s'élève à 814 000 M €. Elle ouvrira ses portes à l'automne 2007.
- au fonctionnement de l'association Profession sport 41, qui met des éducateurs sportifs à la disposition des communes, à hauteur de 75 000 €.

Sport de haut niveau

Les athlètes de haut niveau et leurs clubs sont les moteurs de la pratique sportive en Loir-et-Cher. C'est la raison pour laquelle le conseil général renforce ses aides depuis 2002.

En 2006, le montant global de l'aide qui touche 14 clubs de niveau national et 157 athlètes de haut niveau, s'élève à 505 900 €.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 1

Une politique ambitieuse pour le sport de haut niveau (1/3)

Le conseil général de Loir-et-Cher soutient activement le sport de haut niveau en particulier les clubs qui disposent d'une structure de formation.

Les clubs qui perçoivent ces aides sont des clubs sportifs amateurs qui évoluent au niveau national, dans des disciplines collectives et individuelles.

Des primes forfaitaires sont allouées aux clubs dont les athlètes remportent des titres nationaux dans les disciplines olympiques ou reconnues de haut niveau.

Les clubs sportifs évoluant à l'échelon régional 1 bénéficient également de subventions du Département.

Les aides du département aux 14 principaux clubs évoluant au niveau national

En 2006, l'aide accordée aux clubs évoluant à l'échelon national s'élève à 448 000 €

En Loir-et-Cher se sont 14 clubs qui bénéficient de subventions en 2006. Le montant de ces aides varie en fonction de la discipline et du niveau auquel évolue l'équipe. Parmi ces 14 clubs, 10 sont concernés par des disciplines collectives.

- SO Romorantin : 160 000 €
- ADA Blois Basket 41 : 80 000 €
- Rugby-club Romorantin Sologne : 23 000 €
- Rugby club blaisois : 23 000 €
- Blois football 41 : 55 000 €
- Blois CAC 41 Cyclisme : 20 000 €
- Saint-Sulpice Basket : 7 000 €
- Blois Water-polo : 3 000 €
- USV Triathlon : 11 000 €
- AJ Blois-Onzain : 26 000 €
- Badminton Salbris : 5 000 €
- USV Tennis : 8 000 €
- AMO Mer Tennis de table : 12 000 €
- AAJ Blois Tennis : 15 000 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Une politique ambitieuse pour le sport de haut niveau (2/3)

Les aides aux clubs participant à un championnat de France dans une discipline olympique

En 2006, 57 900 € ont été attribués à 31 clubs accueillant des athlètes qui participent à des compétitions de niveau national. L'aide du conseil général est un forfait de 300 € par athlète de niveau national. L'obtention d'un titre national ou international est récompensée par une prime de 1 500 €.

En 2006, les athlètes ayant remporté des titres sont les suivants :

- Athlétisme :

- Entente AS Marolles / Vendôme : Solène Hamelin, 3^e au championnat de France sur piste, junior, deux fois internationale. Montant de l'aide au club : 2 400 €.

- Boxe :

- Club de l'US Vendôme :

Francisco Monteiro, Gérald Sariyn, champion de France sénior, par équipe, pré-combat.

Audrey Burgy, Bilitis Gaucher, championne de France, junior, par équipe, pré-combat.

Montant de l'aide au club : 4 500 €.

- Équitation :

- Centre équestre de Gué-Péan : Éva Morcellet, Alison Forge, Alice Brossault, Carine Fould, Cécilia Monneau, Morgane Pollet, championnes de France de Horse ball par équipe. Montant de l'aide au club : 1 500 €.

- Gymnastique :

- La Blésoise Gymnastique : Émilie Lardant, Julien Pilte, Fanny Boulet, Aurore Devos, championnes de France, minimes. Montant de l'aide au club : 6 600 €.

- Haltérophilie :

- Club de l'AAJ Blois Haltérophilie : Alphonse Matam, Soufiane Ourisse, Yann Aucouturier, champions de France junior, Benyami Sudas, Lény Chevaux, champions de France sénior par équipe N1 A Élite. Lény Chevaux, champion de France sénior, des plus de 105 kg. Montant de l'aide au club : 4 500 €.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 1

Une politique ambitieuse pour le sport de haut niveau (3/3)

- Handisport :

- Blois Handisport : Willy Courderc, 4^e au championnat de France du 400 m. Montant de l'aide au club : 300 €.

- Judo :

- Judo Club Blaisois : Karine Rentien, vice-championne de France de judo sport adapté, par équipe sénior. Montant de l'aide au club : 300 €.

- Judo Club Mérois : Hubert Pilleboue, 5^e au championnat de France de judo sport adapté, sénior. Montant de l'aide au club : 300 €.

- US Vendômois Judo Club : Arnaud Janvier, 3^e au championnat de France de judo, cadet. Montant de l'aide au club : 1 200 €.

- Natation :

- AAJ Blois : Quentin Godineau, vice-champion de France, junior, 400 m nage libre. Montant de l'aide au club : 6 000 €.

- Tir :

- Société mixte de tir Vendôme : Caroline Amesrar, championne de France minime, carabine à 10 m. Montant de l'aide au club : 6 900 €.

- ADA Blois tir : Guillaume Van der Wende : champion de France senior, pistolet à 10 m. Montant de l'aide au club : 600 €.

- Vol à Voile :

- Vol à Voile Romorantin-Lanthenay : Noël Faucheux, champion de France. Montant de l'aide au club : 3 300 €.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 2

L'aide aux sports individuels (1/2)

31 clubs	Nombre d'athlètes	Forfait national	Forfait titre national ou international	Aide totale 2006
Athlétique club Romorantin-Lanthenay	5	1 500 €		1 500 €
Entente Amicale Sportive de Marolles / Vendôme Athlétisme	8	2 400 €		2 400 €
AMO Athlétisme de Mer	4	1 200 €		1 200 €
Vineuil sports de Mer	8	2 400 €		2 400 €
US Vendôme Boxe	9	1 500 €	3 000 €	4 500 €
Canoë Kayak Blois	5	1 500 €		1 500 €
CSCLC Salbris	7	2 100 €		2 100 €
Vineuil sports Cyclisme	1	300 €		300 €
Vélo club controis	2	600 €		600 €
Centre équestre de Blois	7	2 100 €		2 100 €
Les écuries de Noues	1	300 €		300 €
Association des sports équestres de Gué-Péan	1		1 500 €	1 500 €
La Blésoise gymnastique	17	5 100 €	1 500 €	6 600 €
AAJ Blois Gymnastique GRS	1	300 €		300 €
AAJB Haltérophilie	5	1 500 €	3 000 €	4 500 €
Handisport : association sportive des handicapés blésois	3	900 €		900 €
Association Blois Handisport Loisirs	1	300 €		300 €
Judo club blésois	1	300 €		300 €
Judo club mérois	1	300 €		300 €
US Vendôme judo club	4	1 200 €		1 200 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 2

L'aide aux sports individuels (2/2)

31 clubs	Nombre d'athlètes	Forfait national	Forfait titre national ou international	Aide totale 2006
Cobra kai Club de Blois	4	1 200 €		1 200 €
Association nautique Romorantin-Lanthenay	4	1 200 €		1 200 €
Vineuil Suèvres tennis de table	2	600 €		600 €
Tir Montoire	1	300 €		300 €
Tir Mont-Près-Chambord	1	300 €		300 €
Tir Romorantin SMS	8	2 400 €		2 400 €
Tir société mixte Vendôme	18	5 400 €	1 500 €	6 900 €
Tir à l'arc Blois Roto sports	1	300 €		300 €
Vol à voile Romorantin-Lanthenay	7	1 800 €	1 500 €	3 300 €
AAJ Blois Natation	20	6 000 €		6 000 €
TOTAL	157			57 900 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr